



Vendredi 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception

Le 8 décembre marque la fête de l'Immaculée Conception. La célébration de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie – située dans les premiers jours de la nouvelle année liturgique et du temps de l'Avent – nous rappelle la destinée unique de cette femme juive, choisie par Dieu. Pour la foi chrétienne, Marie est indissociable de l'enfant qu'elle a porté, Jésus, en qui s'est totalement manifesté le Dieu vivant. Elle est appelée, depuis le concile d'Éphèse (431), « Mère de Dieu ». Selon la tradition catholique, depuis le dogme promulgué par le pape Pie IX, le 8 décembre 1854, elle est déclarée préservée du péché originel dès sa naissance.

“ Marie, dès l'origine, a été totalement étrangère au péché. C'est pourquoi, dans toutes les apparitions, elle se montre toujours merveilleusement belle, rayonnante de lumière et de bonté. ”

Dans toutes les paroisses du diocèse, des messes de l'Immaculée Conception sont célébrées le 8 décembre.

- Paroisse des Saints Apôtres à 20h30 à ND d'Obezine
- Paroisse Saint Martin en Val de Cognac à 17h adoration du saint sacrement et confessions, 18h15 chapelet, 19h messe à l'église Saint Léger animée par les équipes Notre Dame
- à l'église d'Aizecq : Messe à 18 h suivie de la veillée “Merci Marie” à 19 h
- Paroisse Notre Dame des Terres en Haute-Charente : Fête de l'Immaculée Conception et messe à 18h à Chasseneuil
- à La Rochefoucauld, 18h30, Procession, 19h30, messe
- à Confolens – Chabanais – Champagne-Mouton : messes à Champagne-Mouton à 10h30, Chabanais à 10h30, Confolens à 18h, pour clôturer la grande neuvaine débutée le 29 novembre.